



## À PROPOS DU NOUVEAU PONT CHAMPLAIN

Le projet de corridor du nouveau pont Champlain est l'un des plus grands projets d'infrastructure en Amérique du Nord qui comprend aussi un nouveau pont pour L'Île-des-Sœurs, ainsi que la reconstruction et l'élargissement de la section fédérale de l'autoroute 15. Le projet sera réalisé en partenariat public-privé (PPP) entre le gouvernement du Canada et le consortium Signature sur le Saint-Laurent. Les travaux s'échelonnent sur une période de quatre ans et demi.

### RENCONTRE D'INFORMATION PUBLIQUE

- QUOI** Rencontre d'information publique pour les citoyens de L'Île-des-Sœurs, et plus particulièrement ceux de la Pointe-Nord.
- QUI** Les représentants du consortium *Signature sur le Saint-Laurent*, en collaboration avec ceux de l'arrondissement de Verdun.
- QUAND** **LE LUNDI 8 JUIN 2015, 19 H.** Accueil à partir de 18 h 30.
- LIEU** Centre communautaire Elgar, 260, rue Elgar, Île-des-Sœurs.



### POUR INFORMATION

Vous pouvez nous écrire à [info@SSLC.ca](mailto:info@SSLC.ca)

Ligne téléphonique : **514 876-1020**

Un site web est en voie de développement.  
Pour le moment, veuillez consulter le site web  
d'Infrastructure Canada : [www.infrastructure.gc.ca](http://www.infrastructure.gc.ca)



## DÉBUT DES TRAVAUX PRÉPARATOIRES POUR LA CONSTRUCTION DU NOUVEAU PONT CHAMPLAIN

RENCONTRE D'INFORMATION  
PUBLIQUE POUR LES RÉSIDENTS  
DE L'ÎLE-DES-SŒURS

**LE LUNDI 8 JUIN 2015, 19 H**  
Centre communautaire Elgar, 260, rue Elgar, Île-des-Sœurs



En collaboration avec





Représentation approximative des lieux.

## HORAIRE DE CAMIONNAGE

Les travaux préparatoires occasionneront des passages fréquents de camions sur L'Île-des-Sœurs, notamment dans le secteur du boulevard René-Lévesque, aux abords de l'A-15. Le camionnage proviendra principalement du pont Champlain depuis la Rive-Sud pour se diriger vers le chantier, puis reprendra le pont en direction est.

## À COMPTER DE LA SEMAINE DU 8 JUIN 2015

**Le camionnage débutera la semaine du 8 juin, s'intensifiera la semaine du 15 juin et maintiendra ce rythme jusqu'à la fin de la construction de la jetée prévue pour le mois de septembre 2015.**

Aucune entrave à la circulation n'est prévue jusqu'en août 2015; toute entrave à la circulation sera communiquée à l'avance, dès le début des activités nécessitant ces interventions.

Le consortium **Signature sur le Saint-Laurent**, en collaboration avec l'arrondissement de Verdun, tiendra une rencontre d'information publique concernant le projet de corridor du nouveau pont Champlain pour les résidents de L'Île-des-Sœurs, le **lundi 8 juin 2015, à 19 h**, au Centre communautaire Elgar de L'Île-des-Sœurs.

L'objectif de la rencontre est d'informer les résidents de L'Île-des-Sœurs, et plus particulièrement ceux de la Pointe-Nord, des travaux préparatoires importants qui débuteront dans la semaine du 8 juin, qui s'intensifieront la semaine du 15 juin, et qui se poursuivront jusqu'en septembre 2015.

## LES PREMIERS TRAVAUX PRÉPARATOIRES IMPORTANTS

- 1 La mise en place des installations du chantier** à l'extrémité nord-est de L'Île-des-Sœurs.
- 2 La construction d'une route d'accès** au fleuve Saint-Laurent à partir du boulevard René-Lévesque.
- 3 La construction de la jetée ouest**, d'une longueur de 500 mètres dans le fleuve Saint-Laurent, toujours au nord-est de L'Île-des-Sœurs. Celle-ci permettra les travaux de la partie ouest du nouveau pont Champlain.

## POPULATION ENVIRONNANTE ET MESURES D'ATTÉNUATION

Les travaux pourraient affecter plus particulièrement les résidents à proximité du chantier, situés sur la rive nord-est de L'Île-des-Sœurs, ainsi que les citoyens habitant la Pointe-Nord de L'Île. Ils affecteront également l'ensemble de la population de L'Île en ce qui a trait à la circulation routière, piétonnière et cyclable, toujours sur la Pointe-Nord.

Une gestion du bruit et de la qualité de l'air sera effectuée selon les normes environnementales et les spécifications du gouvernement du Canada.

Les équipes de soir et de nuit prendront toutes les mesures nécessaires pour minimiser les inconvénients.

Des mesures d'atténuation sont prévues et seront communiquées lors de la rencontre d'information publique.

Nous communiquerons régulièrement l'évolution des travaux aux résidents par le biais, entre autres, du site web (en construction).

La mise en place d'un comité de bon voisinage est prévue en collaboration avec l'arrondissement de Verdun.